

La célébration de la vigile pascale en France

Le Rme P. Löw a eu la bonté de communiquer aux participants de cette Rencontre les points principaux sur lesquels il serait intéressant de faire connaître les résultats de la vigile pascale après trois années de célébration. Voici donc quelques renseignements sur la France, dans l'ordre même des questions posées par le P. Löw.

1. *Des églises plus nombreuses ont-elles célébré la vigile cette année ?*

Il est difficile de donner des indications précises sur les progrès accomplis, mais on peut affirmer qu'il n'y a pratiquement aucun curé qui, après avoir célébré la vigile, ait cessé de la faire; d'autre part, dans tous les diocèses, le nombre des célébrations a augmenté, cette année. Donnons quelques exemples pris au hasard : au diocèse de Paris, la vigile a été célébrée, cette année, dans 80 % des paroisses de banlieue et 70 % des paroisses de la ville même de Paris; au diocèse de Marseille, dans 80 % des paroisses; au diocèse de Strasbourg, dans un peu moins de 50 % des paroisses, mais dans la ville même de Strasbourg, dans toutes les paroisses, sauf une; au diocèse de Meaux qui, à la différence de Strasbourg, représente une campagne déchristianisée, dans 50 % des paroisses.

Les brochures offrant à chaque fidèle la traduction des textes liturgiques de la vigile sont distribuées par beaucoup de pasteurs : en France, on en a vendu, cette année, environ un million d'exemplaires.

2. *Quelles objections fait-on contre la vigile ?*

La première objection est que la vigile fait du tort à la messe de communion pascale des hommes, qu'on célèbre tôt le matin de Pâques, vers 6 ou 7 heures. Cette « messe des hommes » est une survivance d'une pastorale purement individualiste et défen-

sive qui peut difficilement s'harmoniser avec une pastorale communautaire conduisant le chrétien aux sources profondes du mystère de notre salut.

On objecte aussi la fatigue des prêtres et la situation des prêtres chargés de plusieurs paroisses : la fatigue des prêtres se produira tant que le nouvel usage n'aura pas transformé toutes les manières de faire et qu'on juxtaposera à la vigile nouvelle la vieille pratique qui impose aux prêtres une journée entière de confessionnal le samedi saint. L'*Ordo* de 1952 a eu raison de réclamer qu'on étale les confessions sur un temps plus long, dans l'intérêt aussi bien des pénitents que des confesseurs.

Là où un curé dessert plusieurs paroisses, il se contente de célébrer la vigile dans la principale, ou bien il la célèbre chaque année dans une paroisse différente, ce qui en augmente la solennité. A la campagne, le fait de célébrer la nuit ne pose pas un problème nouveau en France, où la messe de minuit de Noël est universellement répandue et populaire. D'ailleurs, dans les années récentes, la piété des militants d'Action catholique avait conduit à multiplier la célébration de veillées de prière et de messes nocturnes, grâce à un indult spécial du Siège Apostolique.

3. *Résultat de la célébration.*

Il peut se résumer dans la découverte à la fois du mystère pascal et de la dignité baptismale du chrétien. Le témoignage des fidèles sur ce point a été unanime et d'une spontanéité émouvante.

4. *Améliorations éventuellement souhaitées.*

Parmi les quatre leçons d'Ancien Testament, le choix des deux dernières fait encore difficulté. Les pasteurs souhaiteraient, si le Siège Apostolique jugeait la chose opportune, qu'on leur laisse choisir les quatre leçons parmi les douze anciennes, au mieux des besoins locaux de la pastorale.

Par ailleurs, on ne trouve pas encore parfaitement adapté le rite de la procession *ad fontes* qui semblerait devoir être placé avant le baptême pour garder toute leur signification au trait et à l'oraison qu'on chante alors.

Le peuple reconnaît volontiers que, malgré la longueur de la cérémonie, celle-ci ne lasse aucunement son attention, sauf peut-être en deux endroits dont on voit mal cependant comment on pourrait les abréger : à savoir d'une part la bénédiction du feu et du cierge pascal et d'autre part le chant si beau de l'*Exsultet*.

5. *Heure de la vigile.*

La relative rareté des usages populaires du samedi saint (signalons cependant l'*Auferstehungsfeier* au diocèse de Strasbourg) et de Pâques (à part la bénédiction des maisons, heureusement réglée par les *Ordinationes* de 1952) explique que l'horaire un peu élargi de 1952 donne toute satisfaction en notre pays.

6. *La vigile et l'année liturgique.*

Dès l'année 1952, les pasteurs qui avaient célébré la vigile avec enthousiasme en 1951 ont compris que celle-ci ne porterait pas de fruits durables si elle n'était pas préparée par une catéchèse soigneuse, et que le moment privilégié de cette catéchèse était le Carême. Le Carême qui avait perdu presque toute sa signification liturgique est en train de la retrouver. Ceux qui sont déjà entrés dans cette voie ont découvert en outre que cette préparation à la vigile pascale n'est pas une simple explication des cérémonies, mais qu'elle doit faire aborder tous les thèmes infiniment riches et variés de l'économie du salut, du mystère rédempteur, de la vocation chrétienne et de l'initiation sacramentelle.

Les quelques mots d'introduction, toujours très sobres, qu'il convient de placer avant chaque lecture de la vigile, éveilleront dans l'esprit des fidèles une plus grande richesse de doctrine s'ils se réfèrent à l'enseignement préparatoire du Carême.

Il faut ajouter que, jusqu'ici, la restauration de la vigile n'a eu encore aucune influence sur la célébration du temps pascal. Une restauration du temps pascal dans sa plénitude et sa simplicité rencontre actuellement des obstacles pratiquement insurmontables : la vie paroissiale en France est occupée à cette époque par une multitude d'objets dont l'importance pastorale est indubitable : mois de Marie, premières communions, confirmations, congrès eucharistiques locaux ou diocésains. Toutes ces activités devraient être maintenant orientées vers le mystère pascal et unifiées par lui.

7. *Une réforme du jeudi et du vendredi saint est-elle souhaitable ?*

Tous les pasteurs seraient heureux de voir les grandes fonctions du jeudi et du vendredi saint bénéficier d'une restauration analogue à celle qui a mis la vigile pascale à la portée de tous les fidèles, en faveur de tous ceux qui travaillent pendant la jour-

née du jeudi et du vendredi, qui constituent la quasi-totalité de la population d'âge adulte.

8. *A-t-on d'autres remarques et vœux à présenter?*

Nous aurions un vœu complémentaire à présenter au sujet du dimanche des Rameaux. En France, ce jour liturgique est resté si populaire qu'il est, de toute l'année, celui où les églises reçoivent la plus grande affluence, même dans les régions peu pratiquantes. Pour notre part, nous souhaiterions que la fonction liturgique de ce dimanche subisse des aménagements pastoraux qui la rendent plus accessible et plus nourrissante. Étant donné qu'elle inaugure la Grande Semaine et qu'elle en propose les thèmes majeurs, quoique dans un ordre inverse (gloire et passion au lieu de passion et gloire), elle constituerait le portail par où le peuple trouverait accès à l'édifice magnifique restauré par la sollicitude pastorale de notre Saint-Père le pape Pie XII.

JOSEPH HEINTZ,
évêque de Metz.